



17ème législature

Question N° : 114	De M. Alexandre Dufosset (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt		Ministère attributaire > Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt
Rubrique >agroalimentaire	Tête d'analyse >Menace sur les producteurs de lait suite à une décision de Lactalis	Analyse > Menace sur les producteurs de lait suite à une décision de Lactalis.
Question publiée au JO le : 08/10/2024		

Texte de la question

M. Alexandre Dufosset alerte Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt sur la situation des producteurs de lait français, en particulier ceux de la 18e circonscription du Nord, suite à la décision du groupe Lactalis de réduire de 8,8 % ses collectes dans le pays. M. le député tient à souligner que ce chiffre est une moyenne nationale : dans certains territoires, le camion de collecte ne passera plus et Lactalis n'achètera plus une seule goutte de lait. Victimes d'un véritable système de prédation, confrontés à un manque-à-gagner insurmontable, certains éleveurs n'auront d'autre choix que d'abandonner leurs fermes. Il rappelle qu'Emmanuel Besnier, dirigeant de Lactalis, avait assuré, lors du dernier Salon de l'agriculture, qu'il associerait les organisations d'éleveurs aux décisions stratégiques de son groupe. Visiblement, cet engagement de bon sens et d'équité n'a pas été tenu. M. le député observe que la marge de manœuvre financière de Lactalis est pourtant significative : l'année dernière, cette entreprise a enregistré un résultat net de 428 millions d'euros, en progression de 11 % par rapport à l'exercice précédent. Or une part importante de cet enrichissement provient d'une aubaine - l'inflation - et représente un gain inespéré et inattendu. De tels surprofits, lorsqu'ils ne servent qu'à rémunérer l'actionnariat dans une logique court-termiste, devraient être davantage taxés, comme le préconise le Rassemblement National dans son programme économique. C'est une exigence de justice. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement compte inviter ou inciter le groupe Lactalis à renoncer à son plan de diminution de la collecte et à investir ses surprofits, réalisés grâce à l'inflation, dans le développement de nouvelles filières de transformation à haute valeur ajoutée ; la montée en gamme est en effet l'une des clés pour assurer la prospérité du secteur agricole et agro-industriel.